



4200, Domaine du Lac
Saint-Ferdinand (Québec)
G0N 1N0

Saint-Ferdinand, le 20 juillet 2012

Conseil municipal de Saint-Ferdinand
Att. : M. Donald Langlois, maire
821, rue Principale
Saint-Ferdinand (Québec)
G0N 1N0

Objet : Assemblée générale de l'ALW
du 1^{er} juillet courant

Mesdames, Messieurs,

Le dimanche 1^{er} juillet dernier se tenait l'assemblée générale annuelle de l'Association du lac William Inc.

D'abord, les membres furent surpris et déçus de ne voir aucun représentant de la municipalité à cette rencontre. À l'assemblée de juillet 2010, Monsieur le maire Langlois avait mentionné et nous citons « Nous avons perdu l'hôpital et nous ne perdrons pas le lac ». Les membres avaient demandé à avoir une présence du conseil municipal à cette rencontre qui ne se fait qu'une seule fois par année. Notre assemblée annuelle a toujours été un lieu d'échanges, parfois musclés, j'en conviens, où chacun pouvait prendre le pouls de l'autre au regard des intérêts que nous partageons envers le lac William, notre première richesse collective. Malheureusement, cette année nous aura privés des retombées de ce partage.

Par contre, nous tenons à préciser que les membres furent bien heureux de l'installation des bouées et de leur apparence. Nous leur avons expliqué que ce sont les nouvelles bouées conformes aux spécifications fédérales. Certains membres ont demandé s'il était possible d'avoir des lumières solaires sur ces bouées pour les voir la nuit. Question que nous vous retournons.

...2

Aussi, certains membres se sont excusés de la tournure de l'assemblée 2011 où le ton avait monté envers Monsieur le Maire. Nous voulons tous travailler dans le même sens, mais nous sentons parfois que le lac ne semble pas une priorité pour la municipalité et ça fait réagir les gens qui souvent s'installent à Saint-Ferdinand à cause du lac William, rénovent des chalets pour en faire des demeures permanentes, paient de plus en plus de taxes. Il faut comprendre que le lac constitue le principal facteur de développement de notre municipalité, le facteur qui crée le plus de richesse.

Enfin, les membres ont retenu deux chantiers prioritaires à mettre en œuvre dès maintenant :

- la mise en place d'un système de vignettes témoignant de la propreté des embarcations (lavage) qui naviguent sur le lac;
- la gestion de l'ensablement du lac et des moyens de l'enrayer.

Nous souhaitons ardemment collaborer avec la municipalité à la prise en charge de la gestion de la santé du lac et des activités dont il permet la réalisation. Pour ce faire, nous demandons à ce que les réunions du Comité de gestion du lac reprennent mensuellement et de façon assidue.

Veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Yvan Aubre, président
Association du lac William inc.
4200, Domaine du Lac
Saint-Ferdinand (Québec)
G0N 1N0

c.c : Déposée sur le site Internet de l'ALW.